



Les aides aux projets

Sommaire

Les fiches « Actuel Bourgogne » complètent les fiches nationales Actuel CIDJ

- ▶ 1 - Bourses régionales
- ▶ 2 - Bourses départementales ou locales
- ▶ 3 - Prix, aides réservées aux associations

▶ 1 - Bourses régionales

▶ 1.2 - Programme européen jeunesse en action 2007 - 2013

Ce programme soutient les projets liés à l'apprentissage non formel des jeunes de 13 à 30 ans (à l'exclusion des projets scolaires, de formation professionnelle ou des voyages internationaux) le plus souvent via des associations (sauf le SVE).

Ce programme s'appuie sur 5 Actions

1 - Jeunesse pour l'Europe : soutien aux rencontres, à la mobilité, aux initiatives et aux projets des jeunes :

échange de jeunes : 13-25 ans

initiatives jeunesse : 15-30 ans

démocratie jeunesse : 13-30 ans

2 - Service Volontaire Européen (SVE) : Permet aux jeunes de vivre une expérience de volontariat de 2 à 12 mois maximum, dans le cadre de projets individuels ou collectifs : 18-30 ans, voire dès 17 ans s'ils sont encadrés.

3 - Jeunesse dans le monde : soutien aux projets, notamment les échanges de jeunes, réalisés avec les pays voisins de l'Europe et d'autres pays du monde

échanges de Jeunes 13-25 ans

formation, mise en réseau de professionnels (pas de limite d'âge).

4 - Systèmes de soutien à la jeunesse : soutien aux organismes actifs dans le domaine de la jeunesse au niveau européen (pas de limite d'âge).

5 - Coopération européenne dans le domaine de la jeunesse : 15-30 ans

Les dossiers sont examinés par un comité se réunissant 5 fois par an.

Contactez les correspondants Jeunesse et Sports régionaux et départementaux pour en savoir plus.

**Centre Régional Information
Jeunesse de Bourgogne**
Maison des Associations
2 rue des Corroyeurs - Boîte LL1
21000 DIJON

Tél. : 03 80 44 18 29
(administratif)
03 80 44 18 35
(documentation)

Fax : 03 80 44 18 45

documentation@ijbourgogne.com

www.ijbourgogne.com





► 1.3 - Concours de nouvelles ville de Talant

La ville de Talant organise, avec le soutien de l'Harmonie de Talant un concours de nouvelles littéraires.

Ce concours est ouvert à toute personne âgée de plus de 18 ans. Une présentation de la nouvelle est demandée aux candidats. Il doit s'agir d'une œuvre originale, non publiée, comportant un titre.

Pour tout renseignement d'adresser à :

Bibliothèque multimédia

1 place Mendès France

21240 **TALANT**

Tél. : 03 80 44 60 24

Site internet : www.ville-talant.fr

► 1.4 - Bourses et concours étudiants

► **Culture ActionS**

Le dispositif Culture ActionS est une aide aux projets culturels et initiatives étudiantes. Il est proposé par le réseau des CROUS et du CNOUS.

Conditions de participation :

Etre étudiant, régulièrement inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur. Un projet peut être présenté par un groupe d'étudiants, ou encore par une association d'étudiants.

Le projet relève d'une des catégories suivantes :

Fonds Culture : domaines artistiques (arts visuels, cinéma, danse, musique, multimédia...).

Fonds ActionS : domaine de l'engagement (citoyenneté, solidarité, environnement...).

L'étudiant doit solliciter un dossier auprès du CROUS. Ce dernier le conseillera dans le montage du projet et du dossier. Le candidat doit rechercher d'autres partenaires financiers. La commission régionale du CROUS se réunit plusieurs fois par ans pour examiner les. Chaque année une commission nationale du CNOUS décerne des prix aux meilleurs projets.

Service culturel du CROUS

Théâtre Mansard

94 boulevard Mansard - 21000 **DIJON**

Tél. : 03 80 63 00 00

e-mail : culturecrous@ac-dijon.fr

Site Internet : www.crous-dijon.fr

► **Concours artistique thématique**

Chaque année, le CROUS de Dijon organise un concours artistique sur un thème particulier. Le concours se décline en 4 disciplines :

Grand Prix Universitaire de la Nouvelle : Les nouvelles primées seront éditées dans un recueil et présentées au niveau national.

Concours photo.

Concours BD.

Concours National du Film Court : court-métrage de 5 mn maximum. En partenariat avec le Festival de court-métrage de Clermont-Ferrand.

Service culturel du CROUS

Théâtre Mansard

94 boulevard Mansard - 21000 **DIJON**

Tél. : 03 80 63 00 00

e-mail : culturecrous@ac-dijon.fr

Site Internet : www.crous-dijon.fr

► 1.5 - Prix Littéraire des lycéens et apprentis de Bourgogne

Le prix littéraire rassemble 40 lycées d'enseignement général, technologique, professionnel et agricole publics et privés et 4 CFA. Après lecture, débats, rencontres avec les auteurs, découverte des métiers du livre, les jeunes bourguignons choisiront leur « best seller » parmi les 10 titres sélectionnés.

La cérémonie de remise du prix littéraire aura lieu à Dijon le 15 mai 2012.

Conseil Régional de Bourgogne

17 boulevard de la Trémouille - BP 1602

21035 **DIJON** cedex

Tél. : 03 80 44 33 00

Site Internet : www.cr-bourgogne.fr

e-mail : cblanc@cr-bourgogne.fr

► 2 - Bourses départementales ou locales

► 2.1 - Les projets jeunes

Destiné aux jeunes de 11 à 30 ans pour tout type de projet, individuel ou collectif, qui favorise la prise de responsabilité, l'autonomie et l'engagement (ne sont pas pris en compte : les études, les activités scolaires, les stages). Cette aide peut aller jusqu'à 1 000 €.

Site internet : <http://projetsjeunes21.net/pages/>

Côte d'Or

MJC

7 rue de Longvic

21300 **CHENÔVE**

Tél. : 03 80 52 18 64 - Fax : 03 80 52 57 24

e-mail : mjc.chenove@wanadoo.fr

Site Internet : <http://mjc.chenove.net>



Centre social et culturel

26 route de Bressey
21800 **CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR**
Tél. : 03 80 48 92 00
e-mail : infochevigny@centre-social-chevigny.fr

MJC de Dijon-Grésilles

11 rue de Castelnau - 21000 **DIJON**
Tél. : 03 80 71 55 24 - Fax : 03 80 71 50 58
e-mail : contact.mjc.gresilles@wanadoo.fr

Accueil jeunes Mansart

28 rue le Jolivet 21000 **DIJON**
Tél. : 06 07 73 58 08
e-mail : aj.mansart@yahoo.fr

MJC Bourroches

31 boulevard Eugène Fyot - 21000 **DIJON**
Tél. : 03 80 41 23 10
e-mail : mjcbourroches@yahoo.fr
Site Internet : www.mjcdijonbourroches.com

Association des Usagers du Centre Socio-culturel

Avenue de Nierstein
21220 **GEVREY-CHAMBERTIN**
Tél. : 03 80 51 81 11 - Fax : 03 80 58 51 55
e-mail : secteurjeunesccgc@orange.fr

Mairie de Longvic

Maison Jules Verne – BP 77
21604 **LONGVIC** Cedex
Tél. : 03 80 68 45 70 - Fax : 03 80 68 44 01
e-mail : philippe.garnier@ville-longvic.fr
Site Internet : www.ville-longvic.fr

Centre social Bachelard

Place Schweich an der Mosel
21160 **MARSANNAY-LA-CÔTE**
Tél. : 03 80 59 64 70 - Fax : 03 80 51 23 82
e-mail : centre-social@mairie-marsannaylacote.fr

Centre social/MJC André Malraux

Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - BP 64
21502 **MONTBARD**
Tél. : 03 80 92 12 31 - Fax : 03 80 92 08 47
e-mail : centresocial-mjcam@orange.fr

Centre socio-culturel Léo Lagrange

3 rue des Prairies
21800 **QUÉTIGNY**
Tél. : 03 80 71 91 14 - Fax : 03 80 71 93 06
e-mail : csleolagrangequetigny2@wanadoo.fr

Centre Social Municipal

5 rue du Tour des Fossés
21210 **SAULIEU**
Tél. : 03 80 64 20 43 - Fax : 03 80 64 11 97
e-mail : pij-saulieu@ijbourgogne.com

Espace socio-culturel du bassin de Semur-en-Auxois

1 avenue Louis Pasteur – BP 53
21140 **SEMUR-EN-AUXOIS**

Tél. : 03 80 97 09 27 - Fax : 03 80 97 25 09
e-mail : centre.social.coordination@wanadoo.fr

Centre social

2 rue Colette
21240 **TALANT**
Tél. : 03 80 44 60 80
e-mail : s.legoff-back@talant.fr

MJC

Place de la Mairie
21150 **VENAREY-LES-LAUMES**
Tél. : 03 80 96 12 73
e-mail : mjc.vll@free.fr

A noter : Pour les territoires non couverts par le FLAIJ. Contacter le FDAIJ :

UDMJC

Pour le FDAIJ

Marie-Emmanuelle CLERGET
2 rue de Bourges – BP 63
21000 **DIJON**
Tél. : 03 80 43 60 42 ou 06 74 99 41 65
e-mail : marie.clerget@wanadoo.fr

2.2 - Prix jeunes talents Côte d'Or, création contemporaine

Le Conseil Général a mis en place un dispositif pour les moins de 35 ans d'aide à la création contemporaine pouvant justifier de ladite qualité de professionnel et travaillant habituellement ou résidant en Côte-d'Or.

Les candidatures doivent être présentées avant le 30 août 2010.

Renseignements et retraits des dossiers :

Conseil Général de la Côte-d'Or

Direction Tourisme, Culture, Jeunesse
Prix Jeunes Talents Côte-d'Or
Service Culture, BP 1601
21035 **DIJON** CEDEX
Tél. : 03 80 63 30 85

e-mail : jeunestalents@cg21.fr
Site internet : www.cg21.fr

2.3 - Le Défi de l'Yonne

Le Défi de l'Yonne est un prix permettant aux lauréats de certains dispositifs de ce département d'obtenir une aide supplémentaire de 1000 €.
2 sessions par an.

Pour plus d'infos concernant le Défi de l'Yonne et les dispositifs en faisant partie, contacter :

**Direction départementale de la cohésion sociale
et de la protection des populations de l'Yonne -
DDCSPP**

3 rue Jehan Pinard - BP 19
89010 AUXERRE Cedex
Tél. : 03 86 72 69 74
e-mail : hatharithkhieu@yonne.fr

**► 2.4 - Projets Jeunes Ville
d'Auxerre**

Cette bourse s'adresse aux jeunes de moins de 25 ans. 4 domaines d'intervention possibles :
Citoyenneté
Santé
Solidarité
Prévention.
Bourses forfaitaires en fonction des projets.
Dépôt des dossiers toute l'année.
Contact :

Mairie d'Auxerre - Service QJC

14 place de l'Hôtel de Ville
89012 AUXERRE cedex
Tél. : 03 86 72 44 24
e-mail : qjc.mairie@auxerre.com
(infos 2010)

► 2.5 - Le Sens des Jeunes

Bourse qui s'adresse aux jeunes de 13 à 25 ans.
Domaines d'intervention possibles :
Sport
Solidarité
Culture
Santé
Environnement
3 commissions d'attribution par an mi-avril, mi-juin,
mi-novembre.

Contact :

Point Information Jeunesse

Nathalie TURPIN
8 bis rue de la petite juiverie - 89100 SENS
Tél. : 03 86 95 18 25
e-mail : pij_sens@ijbourgogne.com

**► 2.6 - Forum de la Jeunesse de
la ville de Tonnerre**

Bourses forfaitaires en fonction des projets.
Domaines d'intervention possibles : citoyenneté,
solidarité, international, sport...Public concerné :
jeunes de 11 à 25 ans. Dépôt des dossiers toute
l'année.

Centre Social

23 rue Emile Bernard
89700 TONNERRE
Tél. : 03 86 55 03 71
e-mail : centre.social@mairie-tonnerre.fr

**► 2.7 - Mutualité Sociale
Agricole (MSA)**

Cette aide s'adresse aux jeunes entre 13 et 22 ans en groupe de 3 personnes au minimum et être assuré à la MSA, ou vivre en milieu rural. Cette bourse est dédiée à l'amélioration de la vie en milieu rural.

Les projets : Culture et arts, solidarité et citoyenneté, santé et activités physiques ou sportives, démarches innovantes ou thématiques inexplorées.

La MSA attribue 12 bourses départementales. 6 projets seront sélectionnés pour le concours national.

Pour tout renseignement, contacter :

Site internet : www.msa-bourgogne.fr

Côte d'or**Mutualité Sociale Agricole**

14 rue Félix Trutat - 21046 DIJON cedex
Tél. : 03 80 63 23 55
Catherine GOUPIL

Nièvre**Mutualité Sociale Agricole**

Place du Champ de Foire
58000 NEVERS
Tél. : 03 86 93 50 74
Anne-Louise ROIG

Saône-et-Loire**Mutualité Sociale Agricole**

46 rue de Paris - 71000 MÂCON
Tél. : 03 85 39 52 11
Martine MARCHAND

Yonne**Mutualité Sociale Agricole**

14 bis rue Guynemer
89023 AUXERRE Cedex
Tél. : 03 86 47 37 33
M. Alexis OSTY
e-mail : osty.alexis@bourgogne.msa.fr



► 2.8 - Caisse d'Allocations Familiales de la Nièvre - Projets jeunes

Dispositif qui s'adresse aux jeunes de 12 à 25 ans résidant sur le département de la Nièvre et porteurs d'un projet collectif ou individuel. Les projets peuvent porter sur tous les domaines (vacances, sorties, environnement,...) exceptés le scolaire, la formation et le professionnel, et doivent favoriser l'initiative et l'autonomie des jeunes.

Un accompagnement au montage du projet est prévu. Le financement peut atteindre 40% du budget prévu dans la limite de 3 000 €. La commission se réunit en janvier, mars, juin et novembre.

Pour tout renseignement contacter :

Service d'Action Sociale de la Caisse d'Allocation Familiales de la Nièvre
83 rue des Chauvelles - 58013 NEVERS cedex
Tél. : 08 10 25 58 10

► 2.9 - Initiatives Jeunes

Côte d'or

Kultur'Mix

Encourager l'expression des jeunes en leur permettant, d'organiser un événement avec le soutien et l'accompagnement de professionnels associatifs, institutionnels et la ville de Dijon. L'événement peut-être de nature, artistique, sportive, technique et/ou scientifique.

Mairie de Dijon

Pôle vie des quartiers –
5 rue du Lycée - BP 1510
21033 Dijon Cedex
Tél. 03 80 74 54 89
Site internet : www.dijon.fr
e-mail : kulturmix@ville-dijon.fr

Nièvre

Développer l'initiative et l'expression des jeunes. Valoriser leurs projets collectifs ou individuels.
Age : moins de 25 ans.

Conseil Général de la Nièvre

Direction de la jeunesse, de l'éducation et du sport
Hôtel du département
58039 NEVERS Cedex
Tél. : 03 86 93 93 72
Site Internet : www.cg58.fr

► 2.10 - Défis Nature 71

L'opération « *Défis Nature 71* » propose à des jeunes de moins de 26 ans, encadrés par des enseignants, éducateurs ou animateurs, de réaliser des projets en faveur de l'environnement et du développement durable à l'échelle du territoire départemental.

Aides financières : 1 000 € maximum par dossier.

Conseil Général de Saône-et-Loire

Direction Environnement
Espace Duhesme - Bât Loire
18 rue de Flacé
71026 MACON cedex 9
Tél. : 03 85 39 56 77 - Fax : 03 85 39 56 80
e-mail : dadte@cg71.fr
Site Internet : www.cg71.fr

► 2.11 – L'appel à projets étudiants du Grand Chalon

L'appel à projet du grand Chalon a pour objectifs :

- accompagner les étudiants du territoire dans le développement de leurs projets ;
 - Concourir à l'animation de la vie étudiante sur le territoire ;
 - promouvoir l'enseignement supérieur et la recherche sur le territoire.
- Pour être retenus, les projets peuvent être portés par :
- Des actions d'information et de prévention dans les domaines de la santé et de la solidarité ;
 - organisation d'évènements sportifs ;
 - développement de projets à vocation culturelle, citoyenne...

Dossier à constituer et à envoyer avant le 7 novembre 2011.

Monsieur le Président du Grand Chalon

Direction de l'économie, de la recherche et de l'enseignement supérieur
BP 90 246
71106 CHALON-SUR-SAONE cedex

► 2.12 - Prix d'Édition Poétique de la Ville de Dijon

Co-organisé par la ville de Dijon et l'association Les Poètes de l'Amitié, ce prix récompense un ouvrage de poésie.

Le manuscrit, de 48 à 56 pages imprimées sans mention de l'auteur, doit être envoyé mi-octobre accompagné de trois enveloppes affranchies portant nom et adresse du participant. Les envois seront identifiés par numéro d'ordre.



Le gagnant verra son manuscrit édité gratuitement à 500 exemplaires. La remise des prix à lieu à Dijon en mars lors du Printemps des Poètes.

Adresser son manuscrit à :

Prix d'Édition de la Ville de Dijon, les Poètes de l'Amitié

BP 65
21021 **DIJON** Cedex-Lac
Tél. : 06 12 68 15 47 (contact de l'association)
e-mail : poetedelamitie@aol.com

► **2.13 - Prix Initiatives de la Banque Populaire**

Le prix initiative récompense les particuliers ou les membres d'une association qui ont un projet dans les domaines suivants :
Solidarité, Patrimoine, Culture, Environnement

Pour participer, vous devez déposer votre candidature en ligne sur le site :
www.bpbfc-prixinitiativesregion.fr

avant le 20 décembre 2011
La remise des prix aura lieu en Avril 2012.
Les dossiers de candidature papier peuvent être obtenus par correspondance à la :

Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté

Prix Initiatives Région 2010
5 avenue de Bourgogne
BP 63 - 21802 **Quetigny** Cedex
Tél. : 0 820 337 500
ou sur simple demande auprès d'une des agences de la Banque.
Inscription, règlement et contacts sur
www.bpbfc-prixinitiativesregion.fr

► **3 - Prix, aides réservés aux associations**

► **3.1 - Concours Association**

Ouvert à toutes les associations, cet événement organisé par le groupe Caisse d'Épargne récompense celles dont l'action est originale et significative.

Chaque participant doit demander son dossier de participation dans son agence Caisse d'Épargne. Les dépôts de dossiers se font généralement jusqu'à la fin mai.

Pour tout renseignement, contacter votre Agence Caisse d'Épargne ou consultez le site Internet :
www.caisse-epargne.fr

► **3.2 - Prix et Trophée de l'Initiative en Economie Sociale**

Ces prix décernés chaque année par la Fondation Crédit coopératif récompense les structures de l'Economie Sociale et leurs adhérents (coopératives, mutuelles, associations, comités d'entreprises...) ayant pris des initiatives originales au plan économique, social, culturel ou technologique.

Les dossiers sont déposés dans votre agence Crédit Coopératif et soumis aux votes des comités de régions des sociétaires du Crédit Coopératif.

Une fois par an, le Conseil d'Administration de la Fondation se réunit et sélectionne les lauréats nationaux parmi ceux déjà distingués au niveau régional.

Banque Française de Crédit Coopératif

1, avenue Kellermann - BP 27040
21070 **DIJON** cedex
Tél. : 03 80 50 96 00 - Fax : 03 80 30 70 25
e-mail : dijon@credit-cooperatif.coop
Site Internet : www.credit-cooperatif.fr

► **3.3 - Concours Bourguignon de l'Economie Sociale et Solidaire**

Le Conseil Régional de Bourgogne organise, du 1^{er} juillet au 1^{er} novembre 2011 le concours bourguignon de l'économie sociale et solidaire. Ce concours a pour objectif de distinguer des réalisations exemplaires mises en place depuis au moins un an ou en projet dans le domaine de l'économie sociale et solidaire.

Les dossiers de candidature sont à retirer à partir du 1^{er} juillet 2011 au Conseil Régional de Bourgogne ou à télécharger sur le site Internet : www.cr-bourgogne.fr

Conseil Régional de Bourgogne

17 boulevard de la Trémouille - BP 23502
21035 **DIJON** cedex
Tél. : 03 80 44 37 32
e-mail : ebuatois@cr-bourgogne.fr
Site Internet : www.cr-bourgogne.fr

► **3.4 - Trophées des associations de la fondation EDF**

Le trophée des associations soutien les petites associations, qui agissent auprès des jeunes de moins de 26 ans et notamment les plus fragiles, qui ont un projet dans des domaines comme : la nature, la culture...



Pour chacune de ces catégories 10 associations recevront une contribution financière visant à soutenir leur développement.

La sélection s'effectuera courant janvier 2012.

Pour plus d'informations :

Site internet : <http://tropheesfondation.edf.com>

► 3.5 - Appui aux microprojets associatifs

La mesure 4-2.3 du Fonds social européen (FSE) permet de soutenir financièrement les microprojets. Ce dispositif peut verser jusqu'à 23 000 € par projet. Les associations devront cependant répondre à plusieurs critères, notamment celui de la taille (entre 0 et 5 salariés seulement). La priorité sera également donnée aux actions génératrices d'emploi. Ensuite, le projet devra répondre à une des 5 thématiques choisies :

- Créations d'activités dans le domaine de l'économie sociale et solidaire (écotourisme, environnement...),
- Initiatives pour combler les insuffisances du maillage du territoire (service à la personne notamment),
- Les activités qui mettent en avant les métiers patrimoniaux (en perte de vitesse ou voie de disparition),
- Lutte contre la discrimination au travail,
- Insertion socioprofessionnelle innovante en faveur des plus fragilisés.

L'APSEL 71 a été choisi comme intermédiaire sur toute la Bourgogne pour recevoir et analyser les projets.

APSEL 71

2 rue Jean Bouvet

71000 **MÂCON**

Tél. : 03 85 39 28 38

e-mail : apsel71@orange.fr

► Bon à savoir

- www.projaide.asso.fr

Projaide est un site qui permet de connaître l'activité des différents réseaux d'accompagnement de projets dans chaque région de France.

Il propose une base documentaire ou des budgets pré-remplis à télécharger, une base de données de financement, des liens, des astuces et autres bons plans.

► Pour en savoir plus

Fiches nationales Actuel CIDJ :

- Pour toutes informations complémentaires et pour connaître les bourses organisées à l'échelon national ou hors Bourgogne voir la fiche nationale Actuel CIDJ n°5.62 : « *Les aides aux projets* ».
- n°5.631 : « *Créer une association* ».
- n°5.632 : « *Créer ou reprendre une entreprise* ».

Fiches régionales Actuel Bourgogne :

- n° 5.631 : « *Créer une association : adresses utiles* ».
- n° 5.632 : « *Créer une entreprise : adresses utiles* ».

